

**FICHE JURY**

M. Tiburce, 40 ans, cadre commercial, 2 enfants, sa femme ne travaille pas.

M. Tiburce vient de recevoir une lettre de sa mutuelle complémentaire santé l'avisant que ses cotisations seraient augmentées. De plus son assurance automobile va être également augmentée de 17% (12,5 % en raison d'un accident pour lequel sa responsabilité a été reconnue pour moitié, plus une augmentation « normale » de 4,5%, soit 71€).

M. Tiburce a calculé ce que lui coûtent par an toutes les assurances qu'il a souscrites auprès de votre agence :

	Par an
GAV	192€
M.R.H.	296€
AUTO.	420€
SANTE	1392€
TOTAL	2300€

M. Tiburce a fait ses comptes, le total de ses cotisations va passer à 2545 € par an, il estime cette somme excessive, est tout à fait résolu à la réduire notablement et il ne comprend pas que sa complémentaire santé augmente dans de telles proportions.

Type de proposition que pourra faire M. Tiburce à son assureur pour payer moins :

- Ne plus prendre de complémentaire santé pour ses deux filles 17 et 15 ans, qui vont pouvoir prochainement bénéficier de mutuelles étudiantes.
- Ne plus être assuré tous dommages pour son véhicule

**B.P.**

Spécialité : **ASSURANCE**

Code Spécialité : .....

Durée :

Session  
**2005**

Épreuve : **E3 – Communication professionnelle – Sous épreuve E32 – ORALE**  
N° sujet : **05-1645**

Coefficient:

Folio  
**1 / 1**